

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2328

présenté par

Mme Meynier-Millefert, M. Sorre, Mme Babault, M. Vojetta, Mme Riotton,
Mme Jacqueline Maquet, Mme Violland, M. Pellerin, Mme Le Feur, Mme Heydel Grillere,
M. Lamirault et Mme Rilhac

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.